

# Le tarif 2020 pour le recyclage des papiers



**CITEO**

Donnons ensemble une  
nouvelle vie à nos produits.

# Tarif 2020

Le montant pour 2020

58 €  
ht/tonne

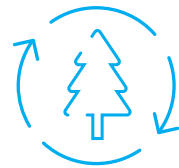
## L'éco-modulation

### CRITÈRE 1 : MATÉRIAU RESPONSABLE ET RENOUEVABLE (ex origine de la fibre)



Papiers recyclés  
(> 50 % fibres recyclées)

-10 % bonus



Papiers issus  
de forêts gérées  
durablement



Matériaux  
non renouvelables ou  
non gérés durablement

+15 % malus

Nouveau

### CRITÈRE 2 : LA RECYCLABILITÉ



La teinte  
de la fibre



Les colles



Les éléments  
non fibreux



Les encres

+5 % malus

### CRITÈRE 3 : L'AFFICHAGE



Affichage du logo Triman

-5 % bonus

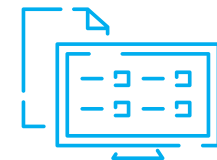


Si vous êtes  
éditeur de  
publications  
de presse

Frais forfaitaires 2020 :

3 €  
ht/tonne.

Ces frais s'appliquent  
sur les tonnes contribuant  
en nature. Ils sont stables  
par rapport à 2019.



Une déclaration  
simplifiée  
pour vous faire  
gagner du temps

Si vous émettez

moins de  
25  
tonnes / an

vous pouvez déclarer  
uniquement les tonnages mis  
en marché sans déclarer les  
critères d'éco-modulation.  
Une majoration de 5 % est  
alors appliquée sur votre  
contribution.



Vous avez **jusqu'au 28 février 2021** pour nous remettre votre déclaration pour les papiers mis en marché en 2020. Vous recevrez d'ici là toutes les informations pour vous accompagner dans votre déclaration.



Tous les papiers se trient et se recyclent,  
ce document aussi!



Donnons ensemble une  
nouvelle vie à nos produits.

[www.citeo.com](http://www.citeo.com)